

Commune de Pierrafortscha  
Rte de Pierrafortscha 58  
1723 Pierrafortscha

## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 12 MAI 2016**

Président : Jean-Luc Kuenlin  
Secrétaire : Jocelyne Cotting  
Membres du conseil présents : Jean-Luc Kuenlin  
Philippe Fragnière  
Christian Burger  
Françoise Kuenlin  
Francis Hagger

Nombre de participants : 28

Auditeurs : 2

Excusés : Jérôme Fernandez, Martine von der Weid, Kim de Gottrau, Thomas de Gottrau, André et Brigitte Berger, Hans et Anne Burger, Thibault Oberson, Chantal et Simon Kuenlin.

Le président ouvre l'assemblée à 20h00 et souhaite la bienvenue à tous.

L'assemblée communale a été convoquée dans les délais par envoi postal officiel et avis dans la feuille officielle.

Pour faciliter la rédaction du procès-verbal, les débats seront enregistrés : pas d'opposition.

Nomination de deux scrutateurs : M. Pascal Köstinger et Mme Rachel Jordan.

A l'ordre du jour de cette assemblée communale :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 21 décembre 2015
2. Comptes 2015
  - Comptes de fonctionnement
  - Comptes d'investissement
  - Rapport de la commission financière
  - Approbation des comptes 2015
3. Election des commissions
  - Commission financière
  - Commission de l'aménagement du territoire et de l'énergie
  - Commission des naturalisations
4. Demande de délégation de compétence du Conseil communal
5. Mode de convocation des assemblées communales
6. Divers

L'ordre du jour annoncé est approuvé sans modification.

**1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 21 décembre 2015**

Lecture du PV par la secrétaire.

Le président soumet à l'assemblée pour approbation le PV du 21 décembre 2015.

**Le PV est approuvé à l'unanimité.**

**2. Comptes 2015**

Les comptes détaillés sont mis à disposition de l'assemblée.

Les comptes de fonctionnements 2015 présentent un léger bénéfice de Fr. 5'805.56.

L'exercice respecte les prévisions budgétaires.

Pour la présentation des comptes, le président cède la parole à M. Christian Burger.

M. Christian Burger donne lecture des comptes 2015 à l'aide d'un power point et le président demande à chaque rubrique s'il y a des questions.

**Comptes 2015**

**Comptes de fonctionnement**

**Administration**

Pas de questions

**Ordre public**

Pas de questions

### **Enseignement et Formation**

Pas de questions

### **Culte, culture et loisirs**

Pas de questions

### **Santé**

Pas de questions

### **Affaires sociales**

Pas de question

### **Transports et communications**

Pas de questions

### **Protection, Aménagement et environnement**

Pas de questions

### **Economie**

Pas de questions

### **Finances et impôts**

Pas de questions

## **Comptes d'investissements**

### **Chapelle de Morvin :**

Le montant de 1'792.55 a été nécessaire pour les travaux entrepris alors qu'au budget le montant de Fr. 5'000.- était prévu.

### **Routes :**

Les travaux prévus n'ont pas été entrepris. Le montant de Fr. 8'479.55 a été investi pour des réparations d'urgence notamment une évacuation des eaux de surface à la route des Grandchamps. Les travaux de réfection des routes communales devraient commencer en septembre 2016.

### **Approvisionnement en eau :**

Le PIEP n'a pas pu être réalisé en 2015. Il sera réalisé en 2016.

### **Révision du plan d'aménagement local :**

Le PAL a été déposé pour la mise à l'enquête préalable. Fr. 18'548.55 ont été nécessaires pour la réalisation des travaux.

Pas de questions sur les investissements.

### **Rapport de la commission financière**

Jean-Luc Kuenlin passe la parole à Mme Sarah Mivelaz Fragnière.

Mme Mivelaz Fragnière annonce aux citoyennes et citoyens qu'en date du 2 mai 2016, la commission s'est réunie au bureau communal en présence de M. Jean-Luc Kuenlin et Mme Nathalie Oberson. La commission a parcouru les différents postes des comptes et a pris connaissance du rapport de l'organe de révision. Elle a pu constater de la bonne tenue des comptes et recommande donc à l'assemblée d'approuver les comptes 2015 tels que présentés.

Pas de questions à la commission financière.

### **Approbation des comptes de fonctionnement**

Le président soumet à l'assemblée pour approbation les comptes 2015.

**Les comptes de fonctionnement 2015 sont approuvés à l'unanimité.**

### **Approbation des comptes d'investissements**

Le président soumet à l'assemblée pour approbation les comptes d'investissements.

**Les comptes d'investissements 2015 sont approuvés à l'unanimité.**

## **3. Election des commissions**

### **Commission financière**

Le conseil communal propose M. Jacques Büchi (président), Mme Sarah Mivelaz Fragnière (membre), M. Pascal Köstinger (membre).

Le président demande à l'assemblée s'il y a des contres propositions.

Ce n'est pas le cas.

Il demande à l'assemblée de voter par main levée la proposition du conseil communal.

**La commission financière est élue à l'unanimité.**

### **Commission de l'aménagement du territoire et de l'énergie**

Le conseil communal propose M. Philippe Fragnière (président), M. Nicolas de Diesbach (membre), M. Claude Freiburghaus (membre), M. Jean-Luc Kuenlin (membre), M. Philippe Kuenlin (membre).

Le président demande à l'assemblée s'il y a des contres propositions.

Ce n'est pas le cas.

Il demande à l'assemblée de voter par main levée la proposition du conseil communal.

**La commission de l'aménagement du territoire et de l'énergie est élue à l'unanimité.**

### **Commission des naturalisations**

Le conseil communal propose Mme Françoise Kuenlin (présidente), M. Christian Burger (membre), M. Philippe Fragnière (membre), Mme Marianne Magnin (membre), M. Thibault Oberson (membre).

Le président demande à l'assemblée s'il y a des contres propositions.

Ce n'est pas le cas.

Il demande à l'assemblée de voter par main levée la proposition du conseil communal.

**La commission des naturalisations est élue à l'unanimité.**

### **Commission du feu**

Le président donne les noms des membres de la commission locale du feu élue par le conseil communal. Ce sont M. Philippe Fragnière (président), M. Francis Hagger (membre), M. André Berger (membre), M. Olivier Oberson (membre).

#### **4. Demande de délégation de compétence du Conseil communal**

Selon la loi sur le service des communes, c'est l'assemblée qui donne cette délégation de compétence au conseil communal. D'entente avec la commission financière, le président propose une délégation de compétence de Fr. 5'000.-.

Le président soumet cette proposition à l'assemblée.

**La délégation de compétence de CHF. 5'000.- est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.**

#### **5. Mode de convocation des assemblées communales**

Le conseil communal vous propose la convocation à titre personnel en plus de la parution dans la feuille officielle et au pilier public.

Le président soumet cette proposition à l'assemblée.

**Le mode de convocation à titre personnel est accepté à l'unanimité par l'assemblée.**

## 6. Divers

- Euro 2016 : Les matchs de la Suisse seront projetés à la carrière. Des informations détaillées vous seront transmises prochainement.
- Les festivités de la fête nationale se dérouleront le 31 juillet 2016.

Le président passe la parole à l'assemblée pour les divers de l'Assemblée.

La parole n'est pas demandée.

- Le président rappelle que cette législature voit le départ d'Eugène Jordan et Jean-Marc Oberson après respectivement 15 et 20 ans d'activité au service de la commune. Il relate quelques faits marquants sur leur engagement et leur remet un présent. Ils sont chaleureusement applaudis par les citoyennes et citoyens de la commune.

La parole n'étant plus demandée, le président remercie chacune et chacun de leur présence et convie les citoyennes et citoyens à une agape pour marquer le départ de M. Jordan et M. Oberson.

L'assemblée est close à 20h50.

Pierrafortscha, le 16 mai 2016

Le Président:

Jean-Luc Kuenlin

La Secrétaire:

Jocelyne Cotting